

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 19/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

17/09/2026

Secrétaire de séance :

NORMAND Franck

Nombre de membres en
exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BAGOT Patrick
BARNIER Patrick
CHAMPAGNE Dominique
COURZADET Patrick
DE BARTILLAT Nathalie
FERRIER Denis
GRESSET François
NORMAND Franck
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

AUPY Pascal
BAUGEY Claude
BLASCO Laurence
BLASCO Manuel
BRAHITI Jean-Luc
CASSIER Anne
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CRÉPIN Guillaume
DEBONO Yves
DE CHOULOT Bénédicte
DELESGUES Christian
ESBERT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GIBERT Jany
LE SEYEC-ROBERT Sixtine
MENIL Florian
PEREZ Isabelle
RENIER Laurence
Pouvoirs
CASSIER Anne
CREPIN Guillaume
DEBONO Yves
ESBERT Frédéric
GATTEFIN Christian
PEREZ Isabelle

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Fercher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

- Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CA Bourges Plus

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Déléguée de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée de la CDC Trois Provinces

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

- GRESSET François

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

NORMAND Franck

RICHER Marie-Pierre

DE BARTILLAT Nathalie

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2026

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2026, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 20/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :	<u>Étaient Présents :</u>	
	AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
17/09/2026	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
Secrétaire de séance :	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
NORMAND Franck	COURZADET Patrick	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Nombre de membres en exercice :	FERRIER Denis	Délégué de la CDC Le Dunois
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
31	NORMAND Franck	Délégué de la CDC Fercher
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AUPY Pascal	-
	BAUGEY Claude	Délégué de la CDC Cœur de France
	BLASCO Laurence	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Manuel	Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Délégué du Conseil départemental du Cher
	COQUIN Christophe	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	COURIVAUD Bernadette	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	CRÉPIN Guillaume	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DEBONO Yves	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	DE CHOULOT Bénédicte	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DELESGUES Christian	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	ESBERT Frédéric	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	FOURNIÉ Philippe	Délégué de la CDC La Septaine
	GATTEFIN Christian	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	GIBERT Jany	Délégué de la CA Bourges Plus
	LE SEYEC-ROBERT Sixtine	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	MENIL Florian	Déléguée de la CDC Cœur de Berry
	PEREZ Isabelle	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	RENIER Laurence	Déléguée de la CDC Trois Provinces
	<u>Pouvoirs</u>	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
	CASSIER Anne	-
	CREPIN Guillaume	GRESSET François
	DEBONO Yves	BARNIER Patrick
	ESBERT Frédéric	BARNIER Patrick
	GATTEFIN Christian	NORMAND Franck
		RICHER Marie-Pierre

PEREZ Isabelle
RENIER Laurence

DE BARTILLA
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-200041481-20260928-CS20_2026-DE

Point n°2

Délégation de service public avec BERRY THD - Rapport d'activité 2025

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-12 relatifs aux délégations de service public ;

Vu l'article L.3131-5 du code de la commande publique ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du rapport d'activité 2025 de Berry THD relatif à la délégation de service public pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, annexé à la présente délibération.



Berry
numérique
PATRICK BARNIER
Siret 200 041 481 00017
PRÉSIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Délibération du Comité Syndical n° CS 21/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :	<u>Étaient Présents :</u>	
	AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
17/09/2026	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
Secrétaire de séance :	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
NORMAND Franck	COURZADET Patrick	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Nombre de membres en exercice :	FERRIER Denis	Délégué de la CDC Le Dunois
	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
31	NORMAND Franck	Délégué de la CDC Fercher
	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AUPY Pascal	-
	BAUGEY Claude	Délégué de la CDC Cœur de France
	BLASCO Laurence	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Manuel	Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Délégué du Conseil départemental du Cher
	COQUIN Christophe	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	COURIVAUD Bernadette	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	CRÉPIN Guillaume	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DEBONO Yves	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	DE CHOULOT Bénédicte	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DELESGUES Christian	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	ESBERT Frédéric	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	FOURNIÉ Philippe	-
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CDC La Septaine
	GIBERT Jany	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	LE SEYEC-ROBERT Sixtine	Délégué de la CA Bourges Plus
	MENIL Florian	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	PEREZ Isabelle	Déléguée de la CDC Cœur de Berry
	RENIER Laurence	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	<u>Pouvoirs</u>	Déléguée de la CDC Trois Provinces
	CASSIER Anne	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
	CREPIN Guillaume	-
	DEBONO Yves	GRESSET François
	ESBERT Frédéric	BARNIER Patrick
	GATTEFIN Christian	BARNIER Patrick
	PEREZ Isabelle	NORMAND Franck
		RICHER Marie-Pierre
		DE BARTILLAT Nathalie



Point n°3

Avenant n°9 à la convention de délégation de service public avec Berry THD

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5 ;

Vu la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher signée le 23 février 2021 entre Berry Numérique (en tant que coordonnateur du groupement de commande) et le groupement AXIONE et BTP Impact Local ;

Vu l'avenant n°1 validé par le comité syndical lors de la réunion du 17 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°2 validé par le comité syndical lors de la réunion du 20 mai 2022 ;

Vu l'avenant n°3 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 décembre 2022 ;

Vu l'avenant n°4 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 juin 2023 ;

Vu l'avenant n°5 validé par le comité syndical lors de la réunion du 18 décembre 2023 ;

Vu l'avenant n°6 validé par le comité syndical lors de la réunion du 5 juillet 2024 ;

Vu l'avenant n°7 validé par le comité syndical lors de la réunion du 04 juillet 2025 ;

Vu l'avenant n°8 validé par le comité syndical lors de la réunion du 18 décembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 28 septembre 2026 ;

Vu l'avis favorable de la part du RIP 36 reçu conformément à la convention de groupement d'autorités concédantes ;

Considérant que les évolutions opérationnelles, financières et économiques du projet nécessitent d'établir un avenant n°9 à la convention, prévoyant notamment :

- De faire évoluer le catalogue de service de la Com
- De préciser les conditions de réalisation des raccordements non standards.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant n°9 ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le délégataire.

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMERIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 22/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

17/09/2026

Secrétaire de séance :

NORMAND Franck

Nombre de membres en
exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 BAGOT Patrick
 BARNIER Patrick
 CHAMPAGNE Dominique
 COURZADET Patrick
 DE BARTILLAT Nathalie
 FERRIER Denis
 GRESSET François
 NORMAND Franck
 RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

AUPY Pascal
 BAUGEY Claude
 BLASCO Laurence
 BLASCO Manuel
 BRAHITI Jean-Luc
 CASSIER Anne
 COQUIN Christophe
 COURIVAUD Bernadette
 CRÉPIN Guillaume
 DEBONO Yves
 DE CHOULOT Bénédicte
 DELESGUES Christian
 ESBERT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 GATTEFIN Christian
 GIBERT Jany
 LE SEYEC-ROBERT Sixtine
 MENIL Florian
 PEREZ Isabelle
 RENIER Laurence

Pouvoirs

CASSIER Anne
 CREPIN Guillaume
 DEBONO Yves
 ESBERT Frédéric
 GATTEFIN Christian

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Fercher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher

-
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CA Bourges Plus
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Déléguée de la CDC Trois Provinces
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

-
 GRESSET François
 BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick
 NORMAND Franck
 RICHER Marie-Pierre

PEREZ Isabelle
RENIER Laurence

DE BARTILLAT
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-200041481-20260928-CS22_2026-DE



Point n°4

Modification du catalogue de service « usages et services numériques »

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS17/2023 du 25 septembre 2023 adoptant la stratégie de développement des usages et services numériques de Berry Numérique au titre de l'article L. 1425-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CS07/2024 du 21 mars 2024 approuvant la modification des statuts de Berry Numérique afin d'élargir son périmètre d'intervention et de permettre la mise en œuvre de compétences facultatives au bénéfice de ses membres et des collectivités ou groupements de collectivités intéressés ;

Vu la délibération n°CS15BIS/2024 du 5 juillet 2024 approuvant la convention relative aux modalités administratives, techniques et financières de fourniture des services numériques aux membres ;

Vu la délibération n°CS04/2025 du 7 février 2025 approuvant la modification du catalogue de services des usages et services numériques ;

Considérant que le retour d'expérience issu de la mise en œuvre du catalogue de services conduit à faire évoluer celui-ci afin de mieux l'adapter aux besoins des collectivités ;

Considérant que la révision du catalogue prévoit la création de packs promotionnels « tout compris » dédiés aux bâtiments, l'instauration de remises liées aux volumes hors packs, la baisse des tarifs de la plateforme de visualisation des données, l'extension à dix ans des droits d'usage irrévocables (IRU) pour les services de connectivité et de plateforme, la réduction du plafond des frais d'accès au service de 1 000 € à 500 €, ainsi que l'application de l'actualisation tarifaire au seul cas d'usage relatif à la télérelève des compteurs d'eau ;

Considérant que ces évolutions ont pour objectif de favoriser l'accès des collectivités aux usages et services numériques proposés par Berry Numérique, en améliorant la lisibilité et l'attractivité de l'offre ;

Considérant l'avis favorable rendu par le collège dédié à la compétence facultative des usages numériques, réuni le 28 septembre 2026 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

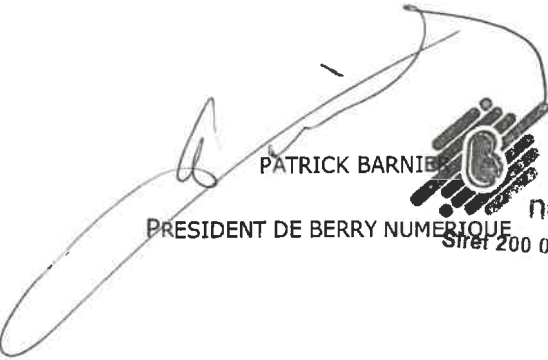
- **d'approuver** la modification du catalogue de services des usages et services numériques ;
- **d'autoriser** le Président à renouveler, sur décision expresse, pour une durée de six mois, les tarifs promotionnels relatifs aux packs bâtiments.

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry numérique
Siret 200 041 481 00017

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	AUDRY Régine	Déléguee de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
Date de convocation :	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
17/09/2026	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Secrétaire de séance :	COURZADET Patrick	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguee de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
NORMAND Franck	FERRIER Denis	Délégué de la CDC Le Dunois
Nombre de membres en exercice :	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	NORMAND Franck	Délégué de la CDC Fercher
31	RICHER Marie-Pierre	Déléguee du Conseil départemental du Cher
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	-
	AUPY Pascal	Délégué de la CDC Cœur de France
	BAUGEY Claude	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Laurence	Déléguee de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Manuel	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Déléguee du Conseil départemental du Cher
	COQUIN Christophe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	COURIVAUD Bernadette	Déléguee du Conseil départemental du Cher
	CRÉPIN Guillaume	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguee du Conseil départemental du Cher
	DELESGUES Christian	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	ESBERT Frédéric	Délégué de la CDC La Septaine
	FOURNIÉ Philippe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA Bourges Plus
	GIBERT Jany	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	LE SEYEC-ROBERT Sixtine	Déléguee de la CDC Cœur de Berry
	MENIL Florian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	PEREZ Isabelle	Déléguee de la CDC Trois Provinces
	RENIER Laurence	Déléguee de la Région Centre-Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	-
	CASSIER Anne	GRESSET François
	CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
	DEBONO Yves	BARNIER Patrick
	ESBERT Frédéric	NORMAND Franck
	GATTEFIN Christian	RICHER Marie-Pierre

PEREZ Isabelle
RENIER Laurence

DE BARTILLAT
GRESSET François

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 018-200041481-20260928-CS23_2026-DE

Point n°5

Avenant n°2 au marché public global de performance (MPGP) avec UBICITE

Le Comité Syndical,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2171-3 et R.2171-2 à R.2171-3 et ses articles L2193-1 à L2193-6 et R2193-1 à R2193-5 ;

Vu le marché public global de performance (MPGP) pour la conception, la fourniture, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance d'un réseau très bas débit de type LoRaWan, de capteurs associés et d'une plateforme IoT interopérable pour les territoires connectés, notifié à l'entreprise ALTITUDE UBICITE le 17 juillet 2024 ;

Vu l'avenant n°1 validé par le comité syndical lors de la réunion du 04 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable de la part du RIP 36 reçu conformément à la convention de groupement de commande ;

Considérant la nécessité d'adapter le contrat aux réalités du projet ;

Il convient d'établir un avenant n° 2 au marché public global de performance, prévoyant notamment :

- De diminuer les tarifs liés à la plateforme de données IoT ;
- D'intégrer de nouveaux prix.

Considérant que ces modifications ont pour objet de prendre en compte les évolutions tarifaires appliquées par les fournisseurs du Titulaire et que l'intégration de nouveaux prix permet également d'adapter le périmètre des prestations aux besoins identifiés ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n°2 ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le titulaire.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

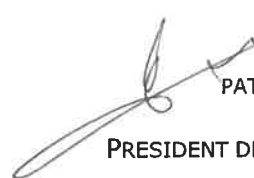
ID : 018-200041481-20260928-CS23_2026-DE

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Siret 200 041 481 00017
PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 24/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :

17/09/2026

Secrétaire de séance :

NORMAND Franck

Nombre de membres en
exercice :

31

AUDRY Régine

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

COURZADET Patrick

DE BARTILLAT Nathalie

FERRIER Denis

GRESSET François

NORMAND Franck

RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

AUPY Pascal

BAUGEY Claude

BLASCO Laurence

BLASCO Manuel

BRAHITI Jean-Luc

CASSIER Anne

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

CRÉPIN Guillaume

DEBONO Yves

DE CHOULOT Bénédicte

DELESGUES Christian

ESBERT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GATTEFIN Christian

GIBERT Jany

LE SEYEC-ROBERT Sixtine

MENIL Florian

PEREZ Isabelle

RENIER Laurence

Pouvoirs

CASSIER Anne

CREPIN Guillaume

DEBONO Yves

ESBERT Frédéric

GATTEFIN Christian

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Fercher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la Région Centre-Val de Loire

Délégué de la CA Bourges Plus

Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry

Déléguée de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée de la CDC Trois Provinces

Déléguée de la Région Centre-Val de Loire

GRESSET François

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

NORMAND Franck

RICHER Marie-Pierre



Point n°6

Marché public global de performance (MPGP) avec UBICITE : annulation de pénalités

Le Comité Syndical,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2171-3 et R.2171-2 à R.2171-3 ;

Vu le marché notifié à ALTITUDE UBICITE le 17 juillet 2024 ;

Vu l'article 9 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le fichier « Délais et Pénalités » annexé au marché ;

Considérant que des pénalités sont à prévoir au titre des critères de performance, notamment pour l'année 2025, concernant l'engagement de performance sur le chiffre d'affaires ;

Considérant que le calcul initial des pénalités de performance relatives à l'engagement de performance sur le chiffre d'affaires conduit, pour Berry Numérique, à un montant de 6 745 € ;

Considérant que plusieurs éléments justifient l'exonération de cette pénalité, notamment le démarrage difficile du marché, les difficultés rencontrées pour identifier des collectivités prêtes à s'engager dans la démarche, en particulier en période pré-électorale, ainsi que les difficultés initiales de mise en place de l'organisation commerciale du titulaire ;

Considérant que l'organisation commerciale est désormais pleinement opérationnelle avec une équipe complète ;

Considérant que le non-respect de cet engagement n'a pas fait obstacle à la mise en œuvre effective du projet ;

Considérant que, conformément à la réglementation, le comité syndical dispose de la faculté de prononcer l'exonération partielle des pénalités de retard par délibération ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** l'exonération partielle des pénalités encourues par l'entreprise Ubicité à hauteur de 6 745 € pour Berry Numérique

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 018-200041481-20260928-CS24_2026-DE

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Siret 200 041 48 00017

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	AUDRY Régine	Déléguee de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
Date de convocation :	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
17/09/2026	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Secrétaire de séance :	COURZADET Patrick	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
NORMAND Franck	FERRIER Denis	Délégué de la CDC Le Dunois
Nombre de membres en exercice :	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	NORMAND Franck	Délégué de la CDC Fercher
31	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	-
	AUPY Pascal	Délégué de la CDC Cœur de France
	BAUGEY Claude	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Laurence	Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Manuel	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	COQUIN Christophe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CRÉPIN Guillaume	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DELESGUES Christian	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	ESBERT Frédéric	Délégué de la CDC La Septaine
	FOURNIÉ Philippe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA Bourges Plus
	GIBERT Jany	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	LE SEYEC-ROBERT Sixtine	Déléguée de la CDC Cœur de Berry
	MENIL Florian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	PEREZ Isabelle	Déléguée de la CDC Trois Provinces
	RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	-
	CASSIER Anne	GRESSET François
	CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
	DEBONO Yves	BARNIER Patrick
	ESBERT Frédéric	NORMAND Franck
	GATTEFIN Christian	RICHER Marie-Pierre
	PEREZ Isabelle	DE BARTILLAT Nathalie

Point n°7

Placement à terme auprès du Trésor de pénalités contractuelles encaissées

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1618-1 et suivants ;

Vu l'article 116 de la loi de finances pour 2004 ;

Vu le décret n° 2004-628 du 28 juin 2004 relatif aux conditions de dérogation à l'obligation de dépôt auprès de l'État des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Considérant que Berry Numérique a encaissé la somme de 63 330 € au titre de pénalités contractuelles appliquées dans le cadre de l'exécution de la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher avec Berry THD, et dans le cadre de l'exécution du marché global de performance relatif à la conception, la mise en place, l'exploitation et la maintenance d'un réseau très bas débit de type LoRaWan, de capteurs-actionneurs connectés, d'une plateforme IoT pour la gestion et la visualisation de données ;

Considérant que les débits et pénalités reçus à l'issue de l'exécution de ces contrats constituent des recettes exceptionnelles pouvant faire l'objet d'un placement dans l'attente de leur réemploi ;

Considérant que ces fonds ne sont pas nécessaires aux besoins immédiats de trésorerie de Berry Numérique ;

Il est donc envisagé de placer le montant de 63 000 € sur un compte à terme du trésor public pour une durée de 12 mois à partir du 1^{er} novembre 2026.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** l'ouverture d'un compte à terme pour une durée de 12 mois auprès du Trésor Public pour un montant de 63 000 €.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

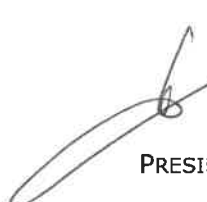
ID : 018-200041481-20260928-CS25_2026-DE

VOTE :

Pour : 26,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



Siret 200 041 481 00017
PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :

17/09/2026

Secrétaire de séance :

NORMAND Franck

Nombre de membres en
exercice :

31

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 BAGOT Patrick
 BARNIER Patrick
 CHAMPAGNE Dominique
 COURZADET Patrick
 DE BARTILLAT Nathalie
 FERRIER Denis
 GRESSET François
 NORMAND Franck
 RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

AUPY Pascal
 BAUGEY Claude
 BLASCO Laurence
 BLASCO Manuel
 BRAHITI Jean-Luc
 CASSIER Anne
 COQUIN Christophe
 COURIVAUD Bernadette
 CRÉPIN Guillaume
 DEBONO Yves
 DE CHOULOT Bénédicte
 DELESGUES Christian
 ESBERT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 GATTEFIN Christian
 GIBERT Jany
 LE SEYEC-ROBERT Sixtine
 MENIL Florian
 PEREZ Isabelle
 RENIER Laurence

Pouvoirs

CASSIER Anne
 CREPIN Guillaume
 DEBONO Yves
 ESBERT Frédéric
 GATTEFIN Christian
 PEREZ Isabelle

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Délégué de la CDC Le Dunois
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Fercher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 -
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la Région Centre-Val de Loire
 Délégué de la CA Bourges Plus
 Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Déléguée de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Déléguée de la CDC Trois Provinces
 Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
 -
 GRESSET François
 BARNIER Patrick
 BARNIER Patrick
 NORMAND Franck
 RICHER Marie-Pierre
 DE BARTILLAT Nathalie

Point n°8**Information sur les actes pris par le Président****Le Comité Syndical,**

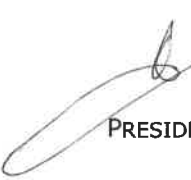
Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 22 juin 2026 portant délégation au Président pour signer les conventions relatives à la conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Vu le rapport du Président ;

PREND ACTE

- des informations relatives aux actes pris par le Président en application de la délégation du Comité Syndical.



Siret 200 041 481 00017

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Libération du Comité Syndical n° CS 27/2026

Réunion du 28 septembre 2026

Le 28 septembre, à 10h00, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	AUDRY Régine	Déléguee de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
Date de convocation :	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
17/09/2026	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Secrétaire de séance :	COURZADET Patrick	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
NORMAND Franck	FERRIER Denis	Délégué de la CDC Le Dunois
Nombre de membres en exercice :	GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	NORMAND Franck	Délégué de la CDC Fercher
31	RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	-
	AUPY Pascal	Délégué de la CDC Cœur de France
	BAUGEY Claude	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Laurence	Déléguée de la CDC Terres du Haut Berry
	BLASCO Manuel	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	COQUIN Christophe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CRÉPIN Guillaume	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	DELESGUES Christian	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	ESBERT Frédéric	Délégué de la CDC La Septaine
	FOURNIÉ Philippe	Délégué de la Région Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA Bourges Plus
	GIBERT Jany	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	LE SEYEC-ROBERT Sixtine	Déléguée de la CDC Cœur de Berry
	MENIL Florian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	PEREZ Isabelle	Déléguée de la CDC Trois Provinces
	RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre-Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	-
	CASSIER Anne	GRESSET François
	CREPIN Guillaume	BARNIER Patrick
	DEBONO Yves	BARNIER Patrick
	ESBERT Frédéric	NORMAND Franck
	GATTEFIN Christian	RICHER Marie-Pierre
	PEREZ Isabelle	DE BARTILLAT Nathalie

Point n°9**Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher****Le Comité Syndical,**

Considérant qu'à la suite des avancées des derniers mois, il convient de faire un point en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du point d'information sur l'aménagement numérique du Cher



Siret 200 041 481 00017

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE